

Commentaires comptes 2023

- Page 1 : Nous avons fait un bénéfice de 1'374.86. Actifs transitoires : pour un montant 8'034, ce sont quelques factures ouvertes, le loyer de janvier ainsi que les estimations pour les subventions cantonales à recevoir. Créanciers : 3'056.90 cela concerne les frais qui doivent encore être versés aux techniciens pour leur frais en 2023. Passifs transitoires : 4'919.10 cela concerne des factures 2023 qui ont été payées en début d'année 2024. Concernant les provisions : Pour Promotion Jura, la diminution s'explique par l'apport concernant la promotion pour les 20 ans de l'ACJG pour un montant de 5'853.65. Provision Matériel : nous allons la dissoudre gentiment donc nous avons pris un montant de 1'086,65 pour les tenues officielles du CC. Les provisions Groupe Jura et Gym et Gymnaestrada 35+ concernent la cagnotte des gymnastes.
- Page 3 : 77'924.70 de charges qui englobe le salaire, les indemnités, les frais de port et téléphone, assurances, imprimés et matériel de bureau, loyer et frais de locaux, informatique, cadeaux, frais bancaires et les frais pour les délégations FSG, URG et ACJG. De plus cette année, nous avons la promotion pour les 20 ans ainsi que pour la première fois un loto où nous avons pu donner 9'600.- aux gymnastes du GJG pour leur Gymnaestrada.
- Des recettes pour 46'224.41 dont 10'590.- de sponsoring, ainsi que 3'900.- pour les 20 ans en sponsoring. Il y a les apports des réserves pour les 20 ans et la tenue du CC comme expliqué plus haut. Ce qui nous fait un déficit de 31'700.49
- Page 4 : Un bénéfice de 30'928.15 concernant les cotisations.
- Page 5 : Des dépenses pour un montant de 6'799.75 qui concerne les cours centraux, cours de formation et de perfectionnement des juges ainsi que les cours qui sont dispensés dans les sociétés sur demande. En recette, les subventions de la commission consultative des sports pour un montant de 5'986.- Ce qui nous fait un déficit de 783.75
- Page 6 : Les journées sportives anciennement rencontres sportives ont rapporté un bénéfice de 2'837.- avec la contribution financière du canton et la fête cantonale un montant de 2095.-. Ce qui nous fait un bénéfice de 4'932.05
- Page 7 : Les charges et les produits s'équilibrent car il s'agit des indemnités que l'on donne aux sociétés participantes à des championnats romands et suisses et où nous prenons l'argent dans la réserve. Par rapport au budget, concernant le montant de 14'000.- budgétisé, il y avait le montant pour les 20 ans et la tenue, montant que j'ai mis dans les charges sous sponsoring.
- Page 8 : Pour les agrès, un bénéfice de 342.75. C'est grâce à la rétribution concernant le bon nombre de gymnaste qui participent au championnat jurassien d'agrès.
- Page 9 : Un bénéfice de 306,65 grâce à un prélèvement de 891.- dans la réserve gymnastique
- Page 10 : Pour les groupes Jura Gym, un bénéfice de 1'127.60 en résorbant les frais GJG pour un prélèvement dans la provision pour un montant de 996.-.

Page 11 : Pour le journal, nous avons une perte de 3'778,10. C'est vraiment la dégringolade année après année. C'est un prochain travail à mettre autour de la table du comité pour trouver des solutions

Les explications ne seront plus données lors de l'Assemblée Générale, c'est pourquoi vous recevez ceci en même temps que les comptes. Bien entendu si vous voulez des informations complémentaires vous pouvez m'envoyer un mail à l'adresse suivante : sandra.henz@acjg.ch ou par téléphone au 076/376.57.13. Ces compléments d'information pourront être annoncés à l'AD.

Le détail des comptes peut être consulté au domicile de la trésorière.

Commentaires Budget 2024

Le budget a été présenté à la Conférence annuelle.

Page 11 : Un bénéfice budgété de 34'200.- pour les cotisations. La cotisation URG est pour l'instant abolie car l'URG a trop d'argent dans ces comptes et comme l'avenir de cette association est incertaine pour les années à venir, elle préfère nous en faire bénéficier.

Un bénéfice de 19'500.- est budgétisé grâce à un loto où cette fois tout le bénéfice restera à l'ACJG concernant le sponsoring. Un déficit administratif de 41'100.- est prévu.

Page 12 : Un déficit de 4'800.- est prévu pour les cours.

Un bénéfice de 300.- pour les journées sportives et le championnat jurassien avec une demande de subvention à la commission cantonale des sports.

Pour les manifestations extérieures, il y a les indemnités aux sociétés participant à un romand ou un suisse mais qui seront compensé avec la provision du compte Promotion Jura.

Pour les agrès une perte de 2'300.- est budgétisé. Tout dépendra des lieux de compétitions et de la réussite du championnat jurassien agrès.

Page 13 : Un déficit de 1'327.- pour la Gym & Danse qui sera compensé avec le prélèvement dans la provision gymnastique.

Un bénéfice de 450.- pour les Groupes Jura Gym.

Une perte de 3'700.- pour le journal.

Pour le financement : 3'000.- concerne le franc que nous demandons dans les cotisations pour alimenter le compte Promotion Jura. Il est prévu une diminution de 3'100.- comme expliqué plus haut.

Ce qui nous fait une perte budgétisée de 820.-